

Syndicat RPI BLENNES-CHEVRY-DIANT**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL
DU 03 DECEMBRE 2018**

L'an deux mil dix-huit et le trois décembre, le Conseil Syndical, s'est réuni à la Salle de conseil de BLENNES, sous la présidence de Monsieur DALICIEUX Pascal, Président, à la suite de convocations adressées le 26 novembre 2018.

Présents : Mme Stéphanie PRISE, Mrs Pascal DALICIEUX, Paulo DA COSTA FERREIRA et Jean-Claude TOURNIER, (Arnaud SOLAZZO délégué suppléant)

Absente : Mmes Isoline MILLOT, Isabelle ROBBENS excusées

Secrétaire de séance : Mr Jean-Claude TOURNIER

La séance est ouverte à 18h40

Avant d'ouvrir la séance, le Président Pascal DALICIEUX demande l'accord des délégués pour ajouter deux points à l'ordre du jour du conseil syndical :

- *Décision modificative budgétaire*
- *Modification d'entité sur l'acte d'engagement d'Elite restauration*

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 08 NOVEMBRE 2018

Le compte rendu de la séance du 08 novembre 2018 est approuvé l'unanimité.

2) Décision modificative budgétaire**Délibération n°20/12-2018**

Afin d'équilibrer le budget 2018 du compte dépenses, le Président propose d'augmenter le compte 6068 (autres matières et fournitures) : 0.30 € en section de fonctionnement dépense pour rééquilibrer le budget en fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la modification.

3) Modification d'entité sur l'acte d'engagement d'Elite Restauration et modification de tarifs**Délibération n°21/12-2018**

Monsieur le Président expose :

Suite à la dissolution de la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais au 01 janvier 2017, le Syndicat RPI Blennes-Chevry-Diant a repris la gestion de la restauration scolaire de l'acte d'engagement qui avait été signé avec la CCBG et Elite Restauration sans en modifier l'entité.

Le Président précise qu'Elite restauration nous a fait part d'une révision de prix au 1^{er} septembre 2018 comme suit :

	1 ^{er} janvier 2017	1 ^{er} septembre 2018
Repas scolaire	2.39€ TTC	2.43€ TTC

Le conseil syndical propose d'appliquer un nouveau tarif en janvier 2019 aux familles, à savoir :

	1 ^{er} janvier 2017	1 ^{er} janvier 2019
Repas scolaire	3.90€	3.95€

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité des membres présents, valide les modifications de tarifications conformément au tableau ci-dessus.

4) Taux rémunérations des enseignants pour études surveillées **Délibération n°22/12-2018**

Monsieur le Président expose :

Vu le Bulletin officiel de l'éducation nationale des taux de rémunération sont à appliquer pour les heures supplémentaires effectuées par les enseignants pour l'encadrement des études surveillées.

Les enseignants seront rémunérés aux taux proposé dans le bulletin officiel. (Soit : 22.34€ pour les Professeurs des écoles classe normale exerçant ou non des fonctions de directeur d'école).

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité des membres présents, décide d'appliquer le taux en vigueur.

5) Participation des Communes 2019 **Délibération n°23/12-2018**

Monsieur Pascal DALICIEUX propose la participation financière aux dépenses du Syndicat du 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2019 comme suit :

	2019	2019	2019
	1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestre participation	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre
BLENNES	54 918.92	27 459.46	27 459.46
CHEVRY	50 865.14	25 432.57	25 432.57
DIANT	18 145.44	9 072.72	9 072.72
TOTAUX	123 929.50	61 964.75	61 964.75

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité des membres présents, fixe la participation 2019 des Communes pour le 1^{er} et 2^{ème} trimestre comme indiqué dans le tableau.

QUESTIONS DIVERSES

Dossier d'un agent en arrêt de travail maladie

Suite à cet arrêt de travail, le centre de gestion reste attentif et accompagne le RPI dans ce dossier en suivant une procédure complexe.

Problème de discipline aux écoles :

A la suite du problème de comportement d'un enfant, le RPI Blennes-Chevry-Diant a revu son encadrement. On a pu constater un apaisement de son attitude pendant le temps périscolaire.

Travaux école de Blennes :

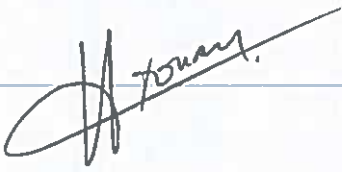
Les travaux école de Blennes : point lumineux, cheminement sur façade ainsi que l'alarme incendie pour la partie électrique sont à exécuter rapidement.

Pose d'un portillon et terrassement pour clôture pour l'accès de l'école sont prévus prochainement.

Des devis vont être demandés à différentes entreprises pour des travaux qui seront prévus pour 2019.

Jean-claude TOURNIER

Secrétaire de séance



Pascal DALICIEUX

Président

